



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 7 juillet 2022

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie, par téléconférence, le 7 juillet 2022, en présence de :

- M. Olivier MAQUAIRE, membre associé ;
- Mme Marie-Claire BOZONNET, membre permanent ;
- Mme Edith CHATELAIS, membre permanent ;
- Mme Corinne ETAIX, membre permanent, présidente ;
- Mme Sophie RAOUS, membre associé.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 15 avril 2021 portant délégation en application de l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer comme suit :

projet d'avis sur projet suivant :

- 4506 – Aménagement de la Frange de Bourg (tranches 1 et 3) sur la commune de Pîtres (27) : délégation donnée à M. Noël Jouteur, avec échéance au 14 août 2022

Pour la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie,
la présidente,

Signé

Corinne ETAIX